

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007  
Publication : 21/12/2007



( Pour le Président du Conseil Général  
par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

N° CG 2008/I - 99/02  
Séance du 14 DEC. 2007

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
du Conseil Général

## BUDGET PRIMITIF 2008 INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE (POLITIQUE H01 INSERTION)

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la loi du 6 janvier 1986 précisant la participation du Département aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles,
- VU la loi n° 88.1088 du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instaurant le Revenu Minimum d'Insertion,
- VU la loi n° 2003-1200 du 18 décembre 2003 portant décentralisation en matière de RMI et créant un RMA,
- VU la loi d'orientation n° 98-675 du 29 juillet 1998 relative à la loi de prévention et de lutte contre les exclusions,
- VU la Loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale,
- VU le Décret n° 2005-242 du 17 mars 2005 relatif au Contrat d'Avenir, au Contrat Insertion-Revenu Minimum d'Activité et modifiant le code du travail,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de la Politique de la Ville et Insertion du 20 novembre 2007,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Adopte les orientations générales du rapport Politique de la Ville, Prévention et Insertion avec ses annexes qui portent sur les actions détaillées dans la délibération et les tableaux joints,
- ❖ Inscrit les crédits suivants :
  - 2 615 000 €** pour les actions de prévention spécialisée,
  - 97 240 €** pour la prise en charge du fonctionnement de l'association Les Ateliers de la Piste Achille Zavatta,
  - 31 000 €** pour les actions Ville, Vie, Vacances,

**40 000 €** pour l'abondement du Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires,

**330 000 €** pour le Fonds d'Aide aux Jeunes,

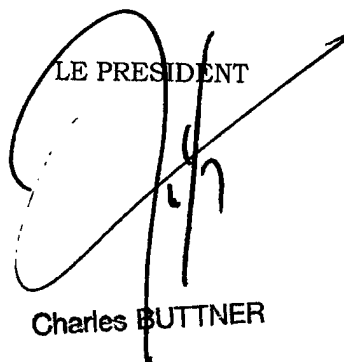
**54 846 432 €** pour la mise en œuvre de la politique H 012 « insertion adultes »,

dont **30 000 €** en provision pour la Ville de Colmar, au titre de la convention de partenariat, tacitement renouvelée, et **30 000 €** pour le CIAREM, au titre de la convention dans le cadre du RMI pour les années 2006-2007-2008,

dont **60 000 €** à l'URSIEA chargée de la maîtrise d'ouvrage du plan de formation des salariés en structure d'insertion par l'activité Économique.

- ❖ Donne délégation à la Commission Permanente pour l'examen des demandes nouvelles en cours d'année,
- ❖ Autorise le Président du Conseil Général à signer les avenants aux conventions et l'avenant au contrat de mission entre le Conseil Général et les structures porteuses de missions de prévention spécialisée, joints en annexes 1, 2 et 3 du rapport,
- ❖ Autorise le Président du Conseil Général à signer l'avenant n° 1 à la convention entre le Conseil Général et l'Association « les Ateliers de la Piste Achille Zavatta », joint en annexe 4 du rapport,
- ❖ Autorise le Président du Conseil Général à signer la convention avec l'URSIEA et les avenants avec la CAF et la MSA, mentionnés en annexes 5, 6 et 7 du rapport,
- ❖ Autorise le versement des participations correspondantes mentionnées au rapport et dans la délibération, avec ses annexes et tableaux joints.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

**BUDGET PRIMITIF 2008  
INSERTION ET POLITIQUE DE LA VILLE**

**ANNEXE À LA DELIBERATION**

**I - L'insertion des jeunes en difficulté**

➤ **Les clubs et services de prévention**

<p align="center"><b>Clubs et services de prévention</b></p>	<p align="center"><b>2 615 000 €</b></p>	<p>Inscrits pour le fonctionnement des 6 associations de prévention spécialisée, pour la mise à disposition d'un éducateur spécialisé à mi-temps pour la classe- relais.</p> <p>Le subventionnement de 2 postes d'éducateurs spécialisés dans les collèges (à la Ville de Mulhouse), frais de rémunération exclusivement.</p> <p>Le subventionnement de 3 postes d'éducateurs spécialisés et/ou d'assistants sociaux au profit de la Ville de Mulhouse pour la création d'une équipe de prévention spécialisée municipale (Quartier Drouot).</p> <p>Validation des projets de missions 2008 des associations de prévention spécialisée et de l'avenant n° 3 relatif au financement de 3 postes de travailleurs sociaux à l'équipe de prévention municipale, de l'avenant n° 4 du contrat de mission relatif à la classe-relais, de l'avenant n° 2 concernant les 2 postes d'éducateurs au sein des collèges.</p> <p>Délégation à la Commission Permanente pour le versement du solde des subventions et les futures créations de postes, suite au redéploiement des centres socio-culturel.</p> <p>Validation du lancement d'une consultation, par voie de marché à procédure adaptée, pour une mission d'appui à l'élaboration d'outils opérationnels d'évaluation de la prévention spécialisée.</p>	<p align="center">Politique H011 Chapitre 65 Env. 61492</p>
--	--	---	---

➤ *L'Ecole du Cirque*

<b>Piste Achille Zavatta</b>	<b>97 240 €</b>	Pour le financement de 4 postes (3,5 ETP) de personnel éducatif et la participation aux frais de fonctionnement.  Validation de l'avenant n° 1 à la convention entre le Département et l'Association « Les Ateliers de la Piste Achille Zavatta ».	Politique H011 Chapitre 65 Env. 80404
------------------------------	-----------------	--	---

➤ *Les opérations Ville, Vie, Vacances*

<b>VVV</b>	<b>31 000 €</b>	Inscription des crédits. Délégation à la Commission Permanente pour approbation des projets susceptibles de bénéficier de la subvention départementale, et autorisation du versement des subventions correspondantes.	Politique H011 Chapitre 65 Env. 2758 Env. 13512
------------	-----------------	--	--

➤ *Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires*

<b>FIVS</b>	<b>40 000 €</b>	Inscription des crédits. Délégation à la Commission Permanente pour approbation des projets susceptibles de bénéficier de la subvention départementale, et autorisation du versement des subventions correspondantes.	Politique H011 Chapitre 65 Env. 18389 Env. 75672
-------------	-----------------	--	---

➤ *Le Fonds d'Aide aux Jeunes*

<b>FAJ</b>	<b>330 000 €</b>	Intervention du FAJ (aides individuelles et mesures d'Accompagnement Social) et frais de gestion du fonds.	Politique H011 Chapitre 65 Env. 3956
	<b>98 480 €</b>	Recettes : compensation de l'Etat.	Politique H012

**II - L'insertion adultes**

<b>Politique RMI</b>	<b>54 846 432 €</b>	Crédit global en dépenses.	Politique H012
	<b>31 015 413 €</b>	Recettes, dont 29 957 068 € au titre de l'insertion adulte (TIPP, FSE indus).	Politique H01

➤ La politique départementale d'insertion

<b>Allocation RMI</b>	<b>44 500 000 €</b>	Paiement à la CAF et à la MSA.	Politique H012 Chapitre 015 Env. 61980
-----------------------	---------------------	--------------------------------	--

<b>Politique d'insertion : 5 120 350 € dont</b>			
5 postes d'assistants sociaux	<b>172 000 €</b>	convention tacitement renouvelée avec la Ville de Mulhouse,	Politique H012 Chapitre 015
Aide à l'équipement	<b>130 000 €</b> en AP 2008	Équipement RMI au profit des organismes d'insertion. Participation à hauteur de 25 % de la dépense, avec un plafond de 16 000 € sur deux ans.  Délégation à la Commission Permanente pour la répartition de ce crédit en cours d'année.	Politique H012 Chapitre 204
Secrétariats CLI	<b>60 000 €</b>	- 30 000 € à la Ville de Colmar (convention reconduite tacitement) - 30 000 € au CIAREM (convention 2006-2008)	Politique H012 Chapitre 015
Projets CLI	<b>61 000 €</b>	Délégation à la Commission Permanente pour la répartition de ce crédit en cours d'année.	Politique H012 Chapitre 015
Secours insertion	<b>20 000 €</b>	Garde d'enfants, équipement professionnel et aide à la formation. Aides à la mobilité	Politique H012 Chapitre 015
Secours transport	<b>11 500 €</b>		
Secours régie	<b>23 500 €</b>		

<b>Formation des salariés en SIAE</b>	<b>60 000 €</b>	Paiement à l'URSIEA, convention jointe.	Politique H012 Chapitre 015
---------------------------------------	-----------------	---	--------------------------------

<b>RMA :</b>			
Aide forfaitaire	<b>1 400 000 €</b>	Paiements à la CAF et à la MSA. Avenants de prorogation jusqu'au 30 juin 2008.	Politique H012 Chapitre 015
Frais de gestion	<b>7 000 €</b>		
Fonds de formation	<b>15 000 €</b>	Délégation à la Commission Permanente pour la répartition de ce crédit en cours d'année.	

<b>Contrat d'Avenir</b>			
Aide forfaitaire	<b>2 800 000 €</b>	Paiement à la CAF et à la MSA.	Politique H012 Chapitre 015
Frais de gestion	<b>18 500 €</b>		

➤ **La Politique de la Ville**

<b>CUCS</b>	<b>142 000 €</b>	Inscription des crédits. Délégation à la Commission Permanente pour la répartition de ce crédit en cours d'année.	Politique H012 Chapitre 65
-------------	------------------	--	-------------------------------

➤ **Les Centres Socio-culturels**

<b>Territoire de Mulhouse</b>			
Bel-Air	7 634,00 €	Versement unique en début d'exercice	Politique H012 Chapitre 015 Env. 80417
Brustlein	9 172,00 €		
Coteaux	10 264,00 €		
Lavoisier	5 030,00 €		
Papin	5 622,00 €		
Pax	9 870,00 €		
Porte du Miroir	5 680,00 €		
Wagner	7 710,00 €		
<b>Autres</b>			
Cernay	8 000,00 €		
Illzach	4 000,00 €		
Masevaux	3 200,00 €		
Rixheim	8 000,00 €		
Saint Louis	4 000,00 €		
Ste Marie aux Mines	8 000,00 €		
Thann	4 000,00 €		
Wittelsheim	2 400,00 €		
Wittenheim	8 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>110 582,00 €</b>		

**III – les actions du volet social du Plan de Revitalisation Économique du Haut-Rhin**

<p><b>Dispositif 7 CET</b> ACIFE ADESION Contact Plus (2 CET) ML Thur Doller Réagir Sémaphore</p>	<p align="center"><b>280 000 €</b> (coût du poste)</p> <p align="center"><b>35 000 €</b> (frais kilométriques)</p>	<p>Conventions en cours pour les années 2006 – 2007 – 2008.</p> <p>Ces crédits sont inscrits à la politique F027, dans le cadre du Plan de Revitalisation Economique.</p>	<p>Politique F027 Chapitre 015 Env. 86064</p>
<p><b>Locacycles</b></p>	<p align="center"><b>45 750 €</b></p>	<p>Convention en cours pour les années 2006-2007-2008. Autorisation de verser les sommes correspondantes.</p>	<p>Politique F027 Chapitre 15 Env. 86063</p>
<p><b>Fonds de formation RMA</b></p>	<p align="center"><b>15 000 €</b></p>	<p>Sollicitations des associations pour la formation des bénéficiaires du RMA</p>	<p>Politique F027 Chapitre 65 Env. 85572</p>
<p><b>ADIE</b></p>	<p align="center"><b>12 000 €</b></p>	<p>Convention 2006-2008</p>	<p>Politique F027 Chapitre 65 Env. 85569</p>
<p><b>Alsace Active</b></p>	<p align="center"><b>55 000 €</b></p>	<p>Convention 2006-2008</p>	<p>Politique F027 Chapitre 65 Env. 85569</p>
<p><b>MEF Saint-Louis/ Altkirch</b></p>	<p align="center"><b>7 236 €</b></p>	<p>Convention 2007-2008</p>	<p>Politique F027 Chapitre 65 Env. 94200</p>
<p><b>MEF Thur Doller</b></p>	<p align="center"><b>8 000 €</b></p>	<p>Subvention d'équipement - AP 2007</p>	<p>Politique F027 Chapitre 204 Env. 97593</p>